



Qu'est-ce que le B2i lycée ?

❖ Le **B2i** au lycée est le **B**revet **I**nternet et **I**nformatique.

Il atteste de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus, lors d'activités intégrant les technologies de l'information et de communication (Tic) dans le cadre de l'enseignement scolaire.

❖ L'évaluation des compétences du brevet informatique et internet lycée fait l'objet d'un travail régulier tout au long des trois années du lycée.

❖ L'élève a acquis le **B2i** niveau lycée s'il a validé 80 % des aptitudes dont au moins 50 % dans chaque domaine. Au moins deux disciplines différentes doivent intervenir pour la validation de cette attestation.

❖ Cette **liste de compétences** est divisée en **5 domaines** dont 11 « items » subdivisés eux-mêmes en 29 « aptitudes », voir [la feuille de position au lycée](#).

-Domaine 1 : **ÊTRE RESPONSABLE A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ; TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ÉVOLUE (2 items)**

-Domaine 2 : **ORGANISER LA RECHERCHE D'INFORMATIONS A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE (2 items)**

-Domaine 3 : **PRODUIRE, TRAITER, EXPLOITER ET DIFFUSER DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES (2 items)**

-Domaine 4 : **ORGANISER LA RECHERCHE D'INFORMATIONS (2 items)**

-Domaine 5 : **COMMUNIQUER, TRAVAILLER EN RESEAU ET COLLABORER (3 items)**

❖ La mention de l'attestation du B2i lycée figure désormais dans tous les livrets scolaires des séries des voies générale et technologique (à l'exception des séries TMD et Hôtellerie).

❖ Le suivi des acquisitions se fait pour les professeurs comme pour les élèves via une application web appelée Obii <http://gibii.ac-lille.fr>

